Télétravail : concilier travail et handicap **[1]**

Souplesse des horaires, moins de stress et de fatigue… Le télétravail peut permettre au professionnel handicapé d'organiser son emploi en fonction de son état de santé. Tout en ayant les mêmes droits que n'importe quel salarié de l'entreprise. Petit tour d'horizon. (Source : Onisep)
En savoir plus (Onisep) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/t%C3%A9l%C3%A9travail-concilier-travail-et-handicap
[2] http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap/Vers-l-emploi/Travailler/Teletravail-concilier-travail-et-handicap